

La FM n'a pas dit son dernier mot

Radios Après le National, le Conseil des États devrait aussi accepter de prolonger la technologie de diffusion par ondes jusqu'en 2031. La commission ad hoc se prononce ce jeudi.

Florent Quiquerez

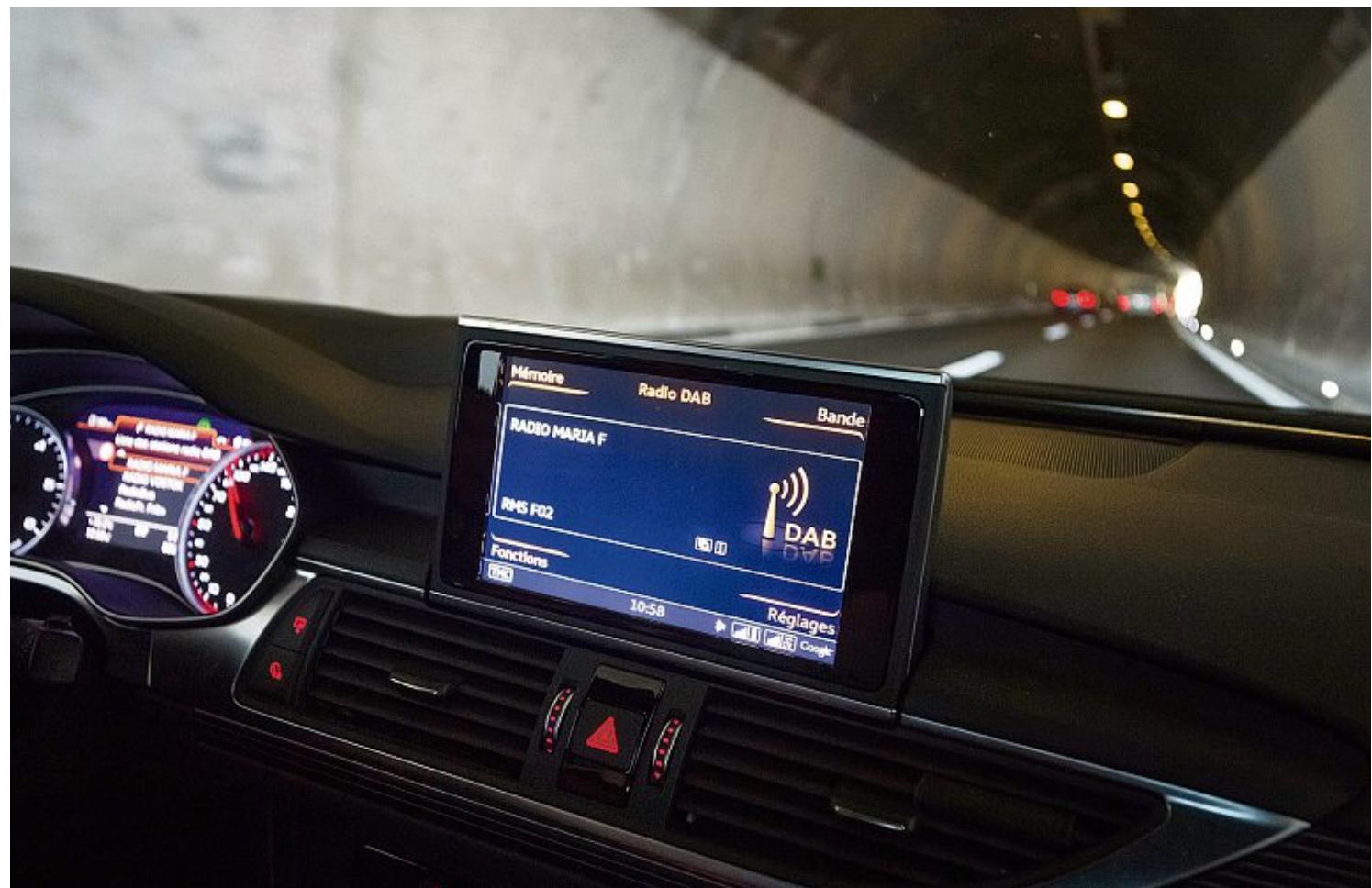
La fin de la FM dérange Albert Rösti comme le sparadrap du capitaine Haddock: impossible de s'en défaire. La diffusion de la radio par ondes devait d'abord s'arrêter fin 2024 pour laisser la place au DAB+. Mais en octobre 2023, l'Office fédéral de la communication, sous la houlette du Bernois, annonçait un premier report à fin 2026, pour offrir à la branche «la flexibilité souhaitée afin de mener à bien le processus de migration de l'analogique vers le numérique». Un délai qui devrait de nouveau être repoussé «au moins jusqu'à fin 2031».

Ce jeudi, la Commission des télécommunications (CTT) du Conseil des États se penche sur une motion déjà largement acceptée par le Conseil national en septembre. Son objectif est clair: «Le Conseil fédéral est chargé de renoncer à la désactivation actuellement prévue de la FM au 31 décembre 2026 et, à la place, de prolonger les concessions FM actuelles ou de lancer un nouvel appel d'offres pour l'attribution des concessions FM à partir du 1^{er} janvier 2027.» Devant la Chambre du peuple, le texte est passé à 124 voix contre 62, soutenu majoritairement par l'UDC, le PLR et le Centre.

Chute de l'audience à la SSR

Et si le texte a toutes les chances de rééditer cet exploit devant la Chambre haute, c'est en raison de l'expérience faite par le service public. La désactivation de la FM par la SSR, fin 2024, a entraîné une perte d'environ 25% de son audience sur les six premiers mois de l'année 2025, selon les données publiées en juillet par Mediapulse. Si le coup est moins brutal en Suisse alémanique, où la SRF a enregistré une baisse de 18%, la Suisse romande et la Suisse italophone sont davantage touchées avec une chute de 23% pour les stations de la RTS et de 27% pour celles de RSI.

Si le service public parle de chiffres «conformes aux attentes», cette disparition de centaines de milliers d'auditeurs a semé l'effroi chez les diffuseurs privés. Dans la foulée de cette annonce, les RRR (radios régionales romandes) ont publié un communiqué de presse alarmant. «Il n'est pas envisageable de fermer les yeux sur la chute d'audience de la RTS. La survie de plusieurs radios régionales dépend directement de la poursuite de la diffusion FM durant quelques années. Au vu de ces résultats, les radios régionales romandes demandent des décisions urgentes, politiques et ad-



Pour écouter les stations de la SSR en voiture depuis fin 2024, il faut disposer d'un appareil DAB+. Le problème, c'est que les véhicules équipés sont encore largement minoritaires en Suisse. Les auditeurs se tournent donc vers les radios régionales ou françaises. Sébastien Anex



«Il s'agit [...] de calquer le passage au DAB+ avec le calendrier européen, afin de ne pas créer une concurrence déloyale entre les radios privées suisses et étrangères.»

Marianne Maret
Présidente de la CTT du Conseil des États (Le Centre/VS)

ministratives, pour permettre aux radios privées d'émettre en FM au-delà de 2026.»

Le problème dans cette affaire, c'est la voiture. Sans FM, il faut disposer d'un appareil DAB+ pour écouter la radio. S'il ne coûte que quelques dizaines de francs pour l'installer chez soi, c'est tout de suite plus compliqué pour les véhicules, à moins d'avoir une voiture récente. Or, cela a été rappelé lors du débat au National, 1,7 million de voitures ne sont pas équipées de DAB+. Du coup, ces conducteurs qui écoutaient la RTS sont passés en partie chez les radios régionales, mais aussi chez les radios françaises. La crainte est qu'en arrêtant aussi la FM chez les RRR, l'audience parte encore plus en France. L'idée est donc de la prolonger le temps que le parc automobile change.

Conseil des États préoccupé

Autant d'arguments qui font mouche au sein du Conseil des États. Afin que les membres de la CTT puissent se forger leur opinion, la présidente de la commission, Marianne Maret (Le Centre/VS), a organisé différentes auditions d'acteurs directement concernés par la fin de la FM. Mais à quelques jours de cette séance, jeudi, son sentiment est que les avis sont déjà bien arrêtés. «Les radios privées sont des

acteurs médiatiques importants dans les différents cantons. Et leurs arguments portent dans une Chambre comme la nôtre, qui est celle des cantons.»

Selon la Valaisanne, il ne faudrait toutefois pas voir une adoption de la motion comme une façon de s'opposer à une nouvelle technologie. «Il s'agit plutôt de calquer le passage au DAB+ avec le calendrier européen, afin de ne pas créer une concurrence déloyale entre les radios privées suisses et étrangères, explique Marianne Maret. Ne pas risquer de leur faire perdre des auditeurs – et donc des revenus publicitaires – alors qu'elles sont déjà en difficulté est un argument qui porte au sein de la CTT.»

D'autant plus que cette même commission a déjà largement accepté un projet qui prévoit que la quote-part de la redevance revenant aux radios locales et télévision soit augmentée. Elle passerait de 4 à 6% aujourd'hui à un maximum de 6 à 8% à l'avenir. La décision doit encore être acceptée par le plénium.

Une infrastructure obsolète?

Si la fin de la FM a toutes les chances d'être une fois de plus repoussée, il reste des voix à Berne pour tenir le calendrier actuel. Devant le National, c'était le cas d'une majorité des élus du PS, des Verts et des Vert'libéraux. De-

vant le Conseil des États, toutefois, il est bien possible que cette approche ne soit plus défendue que par Albert Rösti.

Dans leur réponse à la motion, ses services rappellent que c'est la branche de la radio elle-même qui est à l'origine de l'initiative visant à cesser la diffusion de la FM. «Il y a plus de dix ans, les radios privées ont convenu d'un plan de migration avec la SSR et décidé de l'abandon de la FM au plus tard fin 2024. La Confédération a activement soutenu cette décision, sur les plans législatif et financier, mettant à disposition près de 84 millions de francs pour la promotion de la nouvelle technologie.»

Ils rappellent aussi que le numérique est une réalité. «Plus de 90% de la population écoutent la radio en DAB+ ou sur internet.» Ils soulignent qu'après l'abandon de la FM par la SSR, de nombreuses voitures ont été équipées. «Les radios privées peuvent en profiter, leur perte d'audience devrait être moins importante que celle de la SSR.» Enfin, selon l'Ofcom, une nouvelle attribution de fréquences FM nécessiterait «des investissements considérables dans une infrastructure obsolète». Ce rapport serait aussi problématique vis-à-vis des radios numériques, qui ont investi dans l'optique de l'arrêt de la FM.